

## PIC NOIR

Classification : Piciformes, Pucidés *Dendrocopos martius* (Linnaeus, 1758)

A 236

### Statuts de conservation et de protection

| LISTES ROUGES      |               |                     | Règlementation |       |        | ZNIEFF    |
|--------------------|---------------|---------------------|----------------|-------|--------|-----------|
| nicheurs<br>France | UICN<br>Monde | hivernant<br>France | Europe         | Monde | France | Aquitaine |
| LC                 | LC            | -                   | DO1            | CBA2  | Art.3  | non       |

### Description de l'espèce

Le Pic noir est le plus grand des pics européens. Le plumage adulte est entièrement noir sauf une tache rouge vif étendue du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Le bec est blanchâtre, l'iris est jaune pâle.

Longueur du corps : 44-48 cm.

Poids : 200 - 380 g.

### Biologie, Ecologie

Oiseau nicheur et hivernant peu commun et localisé dans les Barthes.

**Habitats** : le Pic noir habite les hêtraies et les hêtraies-sapinières de l'étage montagnard entre 600 et 1600 m d'altitude dans les Pyrénées. En plaine, il habite aussi bien les boisements caducifoliés que les pinèdes et les peuplements mixtes.

**Reproduction** : Les parades et préliminaires durent deux mois environ. La ponte, déposée en avril-mai, comprend deux à cinq œufs parfois seulement un, couvés 12 jours par les deux sexes, principalement le mâle. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 27-28 jours. Après leur envol, l'indépendance définitive est acquise fin juillet ou en août.

**Migration** : En principe, les adultes sont sédentaires. Les jeunes se dispersent jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres en général, voire plus.

**Hivernage** : En hiver, son activité commence relativement tard. Il dort dans un ancien nid qu'il fréquente parfois durant de longues périodes.

**Alimentation** : Le régime alimentaire du Pic noir se compose de deux principaux éléments : les Hyménoptères (surtout fourmis) et les Coléoptères (Scolytes et Cérambycides).

### Évolution et état des populations

La population européenne du Pic noir est estimée entre 740 000 et 1 400 000 couples. Le statut de conservation du Pic noir en Europe est classé favorable d'après l'évaluation de 2004 avec une tendance à l'augmentation de la population européenne.

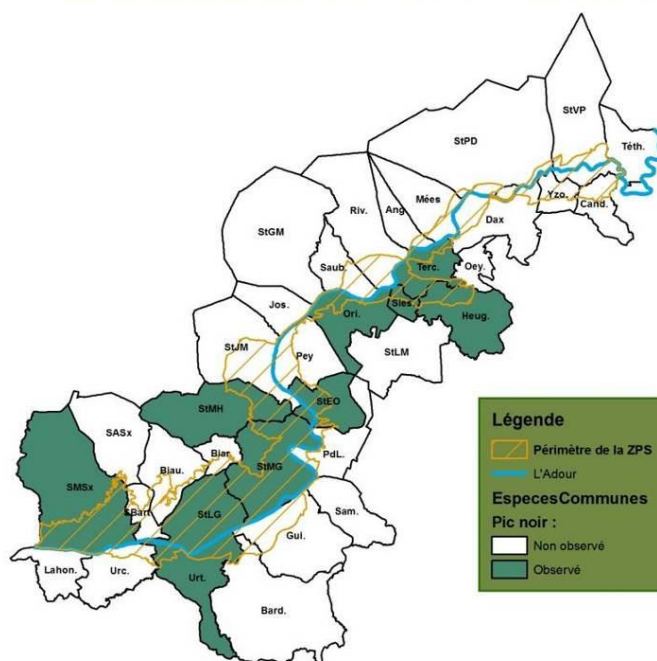
En France, sa population est également en augmentation, estimée entre 20 000 et 30 000 couples dans les années 2000. Son aire de répartition est en expansion depuis les années 1950, gagnant les forêts de plaines et s'étendant vers le nord et l'ouest pour conquérir l'ensemble du territoire continental de la France à l'exception des vallées du Rhône et de la Garonne.

### Données historiques avant 2010

Dans l'atlas de 1974-84, le Pic noir n'était présent que sur le massif pyrénéen essentiellement dans la hêtraie et la hêtraie-sapinière de 1000 à 1850 m d'altitude. La limite occidentale définie par la forêt d'Iraty. Il est alors absent des zones collinéennes et planitiaires d'Aquitaine. Le premier contact sur les Barthes date de 2001 sur la réserve de St Martin de Sx (Champagne E.). S'ensuit des contacts réguliers jusqu'en 2010 (coll. GOPA). Ailleurs, sur le périmètre de la ZPS, il est observé sur le coteau de Ste-Marie-de-Gosse proche du lieu-dit Tirecrabe en 2006 (Cazaban F.), puis au niveau de la Barthe neuve à Orist et du boisement à l'ouest de la Barthe de Castetbielh à Tercis-les-bains, en 2010 (Cazaban F.), ainsi qu'à Biarrotte sortant d'une allée de platanes la même année (Lesclaux P.).

## Carte de répartition de l'espèce sur les Barthes de l'Adour en période de reproduction

Communes d'observation du Pic noir entre 1985 et 2013



### État de conservation sur le site

|  |  |                   |
|--|--|-------------------|
| État de conservation en EUROPE           | Non-SPEC : Favorable                     |                   |
| État de conservation en FRANCE           | Non-CMAP : Favorable                     |                   |
| État de conservation à l'échelle du site | Valeur du site (espèce)                  | Significative (C) |
|  | État de conservation (habitats d'espèce) | Excellent (A)     |
|  | <b>ENJEU DE CONSERVATION</b>             | <b>MODERE</b>     |
|  | Niveau de risques                        | Moyen             |
|  | <b>PRIORITE</b>                          | <b>P2</b>         |

Suite aux prospections liées à la ZPS, la population des Barthes et des coteaux de l'Adour est estimée entre 10 et 20 couples nicheurs. Ces effectifs sont en augmentation depuis les 20 dernières années.

### Importance du site

De par ses effectifs, le site des Barthes ne présente pas d'enjeu pour l'Aquitaine et la France.

### Habitats d'espèce Natura 2000

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et medio européennes du *Carpinionbetuli*

91EO\* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion Alnionincanae*, *Salix cionalbae*)

91FO - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)

### Menaces potentielles

La fragmentation des massifs forestiers.

La récolte des arbres de nid et les dérangements lors de travaux forestiers, surtout en avril et mai, Les dérangements générés par le public.

### Préconisations de gestion

L'adaptation des travaux forestiers à proximité des nids entre le 15 mars et le 15 juin.

La conservation des arbres troués ou d'arbres âgés de moindre qualité technologique isolés ou dans des îlots de vieux bois.

La constitution d'îlots de vieillissement autour des sites de nidification.